



NOUVELLES DE LA FEANTSA

Ouverture des inscriptions pour la Conférence de recherche à Dublin

Les [inscriptions](#) sont maintenant ouvertes pour la [10e Conférence européenne de recherche sur le sans-abrisme](#), sur le thème des familles, du logement et du sans-abrisme, qui se tiendra le 25 septembre à Dublin, en Irlande. La date butoir des inscriptions est le 10 septembre. Pour tweeter sur la conférence, veuillez utiliser le hashtag #eohconfdublin.

Communiqué de presse : l'Union européenne néglige la pauvreté dans les recommandations par pays 2015

La FEANTSA est déçue que la pauvreté ait été mise de côté dans les recommandations par pays de 2015. Nous [demandons l'élaboration d'actions urgentes](#) au niveau de l'UE pour mieux soutenir les progrès dans la lutte contre la pauvreté.

Enquête sur les femmes sans domicile

A la suite d'une demande de l'Assemblée générale pour un renforcement du travail sur les femmes sans domicile, la FEANTSA a développé une [enquête parmi ses membres](#) pour définir les membres qui travaillent sur le sans-abrisme parmi les femmes et identifier les membres qui souhaiteraient commencer à travailler sur cette thématique.

Projet de l'UE sur une garantie « postcure »

Le projet Erasmus+ sur une garantie « postcure » a été lancé le 29 avril. Le projet tente de définir les politiques qui sont en place dans l'UE pour soutenir les jeunes qui quittent des institutions de prise en charge et de définir si ces politiques sont efficaces. La postcure implique toutes les mesures et services en place pour faciliter la transition des jeunes des institutions vers la vie adulte. Le principal partenaire du projet est l'Agence flamande pour le bien-être des jeunes et parmi les autres partenaires figurent des agences de prise en charge des jeunes dans la région de Vénétie en Italie, Carinthia (Autriche), le ministère néerlandais de la Santé, du Bien-être et du Sport, l'ENSA (la réseau européen des autorités sociales) et la FEANTSA. La FEANTSA rédige un aperçu des politiques et des bonnes pratiques dans ce domaine. Les membres du CA ont reçu un questionnaire et certains ont envoyé leurs réponses. Si vous avez des informations sur la situation des personnes quittant les institutions de prise en charge dans votre pays, n'hésitez pas à contacter [María Aldanas](#), la coordinatrice du projet.

La FEANTSA assiste à une conférence sur l'inclusion active

La FEANTSA a présenté son travail sur le sans-abrisme lors d'une conférence sur l'inclusion sociale organisée à Rome.

NOUVELLES DE L'ONU

Les priorités de la Rapporteur de l'ONU

La rapporteur de l'ONU sur le droit au logement, Leilani Farha, a [exposé ses priorités](#) pour le mandat 2014-2017. Pour plus de détails sur ses priorités, voir le [rapport](#) de l'Assemblée générale de l'ONU en 2014 ainsi que son [discours du 6 mai](#). La FEANTSA soutient ses priorités.

NOUVELLES EUROPÉENNES

Recommandations par pays 2015 de la Commission européenne

La Commission européenne a publié ses [recommandations par pays pour 2015](#). Seuls six pays ont reçu des recommandations liées à la pauvreté, alors que 12 pays étaient concernés l'année passée. La Commission a affirmé vouloir se concentrer sur les priorités de l'enquête sur la croissance annuelle et sur l'amélioration des politiques d'emploi et de la protection sociale. La réalité est que les recommandations se concentrent principalement sur la croissance et la concurrence.

La FEANTSA a exprimé sa déception quant aux recommandations dans un [communiqué de presse](#).

L'Alliance sur le semestre a également publié un [communiqué de presse](#) critiquant le fait qu'avec ces recommandations, l'UE s'éloigne de l'objectif de créer une Europe inclusive, durable, sociale et équitable.

Les ministres européens discuteront des recommandations en juin avant que les chefs d'États et de gouvernements de l'UE les approuvent les 25 et 26 juin. Elles seront ensuite adoptées officiellement en juillet. Les États membres devront alors les mettre en œuvre en les incluant dans leurs politiques nationales et plans budgétaires pour 2015-2016.

Rapport sur l'état du logement dans l'UE en 2015

Housing Europe, la fédération européenne du logement public et social, a publié un [rapport sur l'état du secteur du logement en Europe](#). Il inclut des statistiques détaillées pour chaque État membre, les dernières tendances en matière de logement, une compilation des politiques les plus importantes depuis 2012, des études de cas qui incluent l'efficacité énergétique, l'intégration sociale, l'innovation en matière de politique publique et de gouvernance, et une analyse de l'interaction des politiques de logement et des politiques de l'UE. Le rapport met en exergue une hausse du sans-abrisme dans l'UE.

Initiative sur l'emploi des jeunes en 2015

Un milliard d'euros de fonds européens ont été [promis](#) par la Commission européenne pour aider les États membres à trouver un emploi pour 650 000 jeunes en 2015. Cette initiative de l'UE sur l'emploi des jeunes complète l'argent du Fonds social européen (FSE) dans les 20 États membres avec des régions où le chômage des jeunes dépasse les 25%. Les pays bénéficiant de cette initiative sont la Belgique, la Bulgarie, la Croatie, Chypre, la République tchèque, la France, la Grèce, la Hongrie, l'Irlande, l'Italie, la Lettonie, la Lituanie, la Pologne, le Portugal, la Roumanie, la Slovaquie, la Slovénie, l'Espagne, la Suède et le Royaume-Uni.

Aperçu des services sociaux intégrés dans l'UE

La Commission européenne a [publié](#) un premier aperçu des services sociaux intégrés liés au marché du travail et de l'insertion

sociale dans l'UE et a défini les meilleures pratiques.

La garantie « Jeunesse » sur le terrain

En réponse au nombre croissant de jeunes au chômage, le Conseil a adopté la recommandation sur l'établissement d'une garantie « Jeunesse » le 22 avril 2013. Avec cette recommandation, tous les États membres se sont engagés à s'assurer que les moins de 25 ans reçoivent une offre de qualité en matière d'emploi, d'éducation, de formation ou de stage dans les 4 mois qui suivent leur mise au chômage ou la fin de leurs études. Cette [publication](#) résume les développements au niveau de la garantie « Jeunesse » dans l'UE.

Rapport de l'OIT sur le modèle social européen

L'Organisation Internationale du Travail a publié un [grand rapport sur le Modèle social européen](#) en temps de crise et de politiques d'austérité.

NOUVELLES DE NOS MEMBRES

Danemark : Rapport sur les usagers d'un centre d'aide aux migrants sans domicile

Kompasset, un service fournissant des conseils indépendants aux migrants sans domicile, a publié un [rapport](#) présentant les problèmes rencontrés par ses usagers.

Espagne : Les partis politiques invités à inclure les sans-abri

La FEPSH a demandé aux partis politiques espagnols d'inclure dans leurs manifestes électoraux une garantie de logement pour les milliers de personnes qui vivent dans la rue. Même si les autorités avancent le chiffre officiel de 23.000 personnes sans domicile, les associations telles que Caritas estiment que le vrai nombre de sans-abri s'approche des 40.000 et que 1,5 million de familles vivent dans des logements inadéquats.

Arrels Fundació a publié un document (en [catalan](#) et en [espagnol](#)) avec trois propositions pour tous les candidats aux élections.

France : Contre les naufrages en Méditerranée : des ponts, pas des murs !

Après les naufrages qui, en Méditerranée, ont provoqué la mort et la disparition d'au moins 2.000 personnes depuis le début de l'année, les chefs d'Etat réunis lors du Sommet extraordinaire de l'Union européenne le 23 avril ont fait le choix non de sauver des vies mais de renforcer un arsenal sécuritaire en grande partie responsable de ces drames. En vingt ans, plus de 20 000 personnes migrantes sont mortes aux frontières de l'Europe : des organisations françaises sont consternées par cette politique de non-assistance à personnes en danger. Face à ces renoncements répétés aux valeurs fondatrices de l'Union européenne, les organisations signataires d'un [appel au Président de la République française et ses homologues européens](#) leur demande de mettre en œuvre une autre politique, qui soit conforme au respect de la vie et de la dignité humaine.

Irlande : Simon Communities réagit à la hausse du sans-abrisme

Simon Communities en Irlande a [affirmé](#) que la crise du logement et du sans-abrisme s'aggravait en Irlande, selon les récentes

statistiques sur l'hébergement d'urgence publiées en mars 2015. Ce rapport démontre que de février à mars, le nombre d'adultes en hébergement d'urgence a augmenté de 111 personnes et le nombre d'enfants en hébergement d'urgence a augmenté de 189 enfants depuis janvier, soit une hausse de 22%.

Irlande : Simon Communities salue le rapport recommandant une garantie des loyers

Simon Communities a [salué](#) un [rapport](#) du Conseil économique et social national qui recommande différentes mesures qui pourraient avoir un impact important sur la crise irlandaise du logement et du sans-abrisme. Le rapport demande un modèle de location sécurisée qui inclut une meilleure garantie de loyer pour les propriétaires et les locataires. Il présente des mesures pour augmenter l'offre de locations permanentes abordables, notamment de meilleurs incitants pour la fourniture de locations de longue durée. Il demande en outre un traitement plus favorable pour les propriétaires qui acceptent des locataires bénéficiant d'allocations de logement.

Italie : Cours d'été sur le logement d'abord – Inscriptions

Les inscriptions sont à présent ouvertes pour le cours d'été du réseau Housing First Italie. Ce cours se déroulera du 1er au 4 juillet. Ce cours est le troisième événement proposé par le réseau et est ouvert aux membres du réseau, aux représentants des organismes de gouvernements locaux, aux travailleurs sociaux et aux professionnels italiens et européens désirant travailler dans une équipe de logement d'abord. [Les inscriptions et plus d'informations ici.](#)

Serbie : Des services de logement social pour les femmes victimes de violence

Une [formation](#) d'un jour intitulée « Le développement de services de logement social pour les femmes victimes de violence » a été organisée à Apatin, en Serbie, le 3 décembre 2014. L'objectif était de familiariser les participants avec des expériences et des pratiques existantes pour fournir un hébergement dans un logement social aux femmes victimes de violence en Serbie, et avec le développement des services de logement social dans les pays européens, étudier les possibilités d'améliorer la situation dans ce domaine. Une partie de la formation liée aux services de logement social dans un environnement favorable et à la violence à l'encontre des femmes a été donnée par Milena Timotijević, sociologue au Centre serbe du logement, membre de la FEANTSA.

GROS TITRES

Belgique : Cérémonie d'hommage aux morts de la rue

Comme tous les ans, le Collectif les Morts de la Rue a organisé une [cérémonie d'hommage](#) dédiée aux morts de la rue de 2014.

Bulgarie : Table ronde et rapport sur la pauvreté et les services sociaux

Caritas Bulgarie a récemment organisé une [table ronde](#) sur la pauvreté et le développement de services sociaux. Des représentants du ministère bulgare du Travail et de la Politique sociale, du ministère de la Santé, de la ville de Sofia, d'institutions publiques, de Caritas et d'autres associations figuraient au nombre des participants. Durant la table ronde, les principales conclusions d'une étude sur la pauvreté et le développement de services sociaux, qui a consulté 84 employés du réseau Caritas, d'autres structures de l'Église catholique en Bulgarie, d'ONG et de services sociaux municipaux travaillant avec des personnes vulnérables, ont été présentées. Via leurs activités dans différents centres et différentes équipes mobiles, ces employés ont rencontré et accompagné plus de 5.500 personnes dont des enfants et des jeunes, des personnes âgées, des

personnes sans domicile, des toxicomanes, des parents célibataires et des personnes handicapées.

Espagne : Des ONG veulent tester la constitutionnalité de la loi sur la sécurité publique

Des ONG telles qu'Amnesty International, Caritas et la Commission espagnole des réfugiés ont soumis une requête officielle au médiateur de l'État, demandant que la constitutionnalité de la récente loi sur la sécurité publique soit testée, dans la mesure où elle pourrait représenter une violation de droits fondamentaux.

Les associations ont également présenté un document qui analyse la possible nature inconstitutionnelle de certains articles de la loi, comme la liberté d'information et d'expression et l'expulsion forcée des migrants à Ceuta et Melilla.

Espagne : Le Parlement catalan approuve le comptage des sans-abri

Le Parlement catalan a accepté à l'unanimité d'élaborer un recensement des sans-abri et des personnes confrontées à l'exclusion liée au logement. Le recensement, qui se déroulera tous les deux ans, doit être réalisé en collaboration avec les conseils locaux et les associations spécialisées, et offrira des informations sur les personnes sans domicile, les causes du sans-abrisme et les outils utilisés pour lutter contre ce problème. La motion parlementaire a également exigé la création d'une plateforme dans le cadre du groupe de travail sur la pauvreté et l'inclusion sociale qui inclurait des organisations fournissant des services aux sans-abri, des prestataires de services sociaux de base et des représentants d'autorités locales. Le seul point de la motion qui n'a pas été approuvé est l'augmentation des ressources disponibles pour l'accord anti-pauvreté qui permettrait l'introduction de mesures spécifiques pour les personnes sans domicile.

France : Premiers résultats prometteurs du programme « Un chez-soi d'abord »

Les premiers résultats du programme « Un chez-soi d'abord », initié en 2011, ont été présentés. Expérimenté à Paris, Marseille, Toulouse, et sur la métropole Lilloise, le programme compare sur 24 mois les effets de l'intervention sur la qualité de vie, l'état de santé et la consommation de soins et de services sociaux d'un groupe de personnes recevant les services « Un chez Soi d'abord », à un groupe comparable bénéficiant des dispositifs classiques. Après 24 mois de suivi, 86% des personnes sont encore dans leur logement. En ce qui concerne leur état de santé, on note, dès 12 mois de suivi, une baisse significative du nombre de symptômes et une réduction de moitié des durées d'hospitalisation en comparaison avec le 2ème groupe témoin démontrant ainsi que le programme est source d'économies globales. Les résultats montrent également que les bénéficiaires du programme vivent mieux leur maladie, ont plus confiance en elles et ont des relations facilitées avec leurs familles. Leur qualité de vie s'est améliorée tant au niveau du sentiment de bien-être que de l'autonomie. Concernant l'accès au logement, les résultats du programme montrent qu'il n'y a pas, a priori, de caractère prédictif à la capacité d'habiter, ce qui signifie en d'autres termes que rien ne permet de déterminer qu'une personne sera ou non en capacité de vivre dans un logement. L'expérimentation du programme « Un chez-soi d'abord » devrait se poursuivre jusqu'en avril 2016.

Grèce : La police harcèle les personnes marginalisées

Un [rapport d'Human Rights Watch](#) a démontré que la police d'Athènes harcelait fréquemment les sans-abri, les prostituées et les toxicomanes. La police arrête et place ces personnes en détention alors qu'elles marchent dans la rue, attendent un bus ou se rendent dans un centre d'accueil pour manger, se laver ou obtenir de l'aide. La police a même plusieurs fois arrêté des maraudeurs et un chercheur d'Human Rights Watch, et les a placés en détention. Ces détentions arbitraires de personnes passant énormément de temps dans la rue menacent l'accès de ces personnes aux soins de santé et aux services d'accompagnement, selon Human Rights Watch. Début février 2015, peu de temps après son entrée en fonction, le gouvernement d'Alexis Tsipras a annoncé la fin des opérations abusives de la police contre les migrants à Athènes. Le 6 avril, le ministre adjoint de la protection des citoyens a souligné la nécessité d'adopter une approche non-répressive pour les problèmes d'exclusion sociale, incluant l'aide aux publics vulnérables comme les personnes sans domicile.

Irlande : L'offre de locations la plus faible depuis dix ans

Un nouveau [rapport du site web Daft.ie](#) démontre que l'offre de locations en Irlande est la plus basse depuis bientôt dix ans. Le rapport a également souligné que le loyer moyen au niveau national entre janvier et mars était d'un peu plus de 960 euros, soit une hausse de 8,2% par rapport à la même période l'année passée. Les loyers annuels à Dublin ont continué à montrer la plus haute hausse avec 8,3%, la moyenne des loyers mensuels se situant à présent à un peu plus de 1.350 euros. [En réaction à ce rapport, Simon Communities en Irlande a affirmé](#) que la hausse des loyers engendrait une hausse du sans-abrisme. L'organisation a également affirmé que de trop nombreuses personnes étaient coincées dans des hébergements d'urgence pendant des périodes prolongées à cause de l'absence d'autre option.

Royaume-Uni : Décision de la Cour suprême anglaise sur la vulnérabilité

La Cour suprême anglaise a décidé que les conseils anglais seront obligés de fournir un logement aux personnes vulnérables et sans domicile. Jusqu'à présent, les conseils étaient obligés de fournir un logement uniquement s'ils décidaient qu'une personne était plus vulnérable que les autres personnes sans domicile. Cette façon de procéder excluait de nombreuses personnes souffrant de problèmes complexes. La Cour suprême a clairement expliqué que les conseils devaient analyser la vulnérabilité d'une personne par rapport à la population lambda et non par rapport aux autres personnes sans domicile. Le jugement implique que les conseils devront étendre leurs critères de vulnérabilité. Les célibataires, qui ne sont généralement pas prioritaires en matière d'aide au logement, recevront plus facilement de l'aide dans ce domaine.

Cette [décision](#) implique également que les autorités locales devront revoir leurs propres procédures pour évaluer si une personne est volontairement sans domicile et ne doit dès lors pas être logée. Les Conseils devront prendre en compte des événements ou circonstances qui apparaissent après la perte d'un logement pour décider si les personnes concernées sont volontairement sans domicile.

Royaume-Uni : Prévention du sans-abrisme

Une nouvelle loi est entrée en vigueur aux Pays de Galles, obligeant les autorités locales à placer l'accent sur la prévention du sans-abrisme. Les amendements apportés à la loi galloise sur le logement de 2014 impliquent que les autorités doivent prendre toutes les mesures raisonnables pour empêcher qu'une personne perde son logement. Le gouvernement gallois a affirmé qu'il s'agissait de la plus grande réforme en matière de législation sur le sans-abrisme depuis plus de 30 ans. Les conseils doivent maintenant utiliser des locations privées si nécessaire et travailler en collaboration avec le gouvernement et les associations de logement.

ANNONCES

Ouverture des inscriptions pour la Conférence mondiale des maisons d'hébergement pour les femmes

[Les inscriptions](#) sont ouvertes pour la [3e conférence mondiale des maisons d'hébergement pour les femmes victimes de violence](#), qui se tiendra du 3 au 6 novembre aux Pays-Bas. À la fin du formulaire d'inscription, vous pouvez répondre à l'appel à propositions.

Date à retenir : Événement sur le projet ELOSH

Un événement célébrant le travail du projet [ELOSH](#) se tiendra le 15 septembre 2015 à Bruxelles.

Date à retenir : Conférence sur l'innovation sociale

Une conférence sur l'innovation sociale se tiendra les 18 et 19 novembre à Vienne en Autriche

PUBLICATIONS

Protéger le droit au logement en Angleterre : un contexte de crise

Le gouvernement britannique ne respecte pas le droit de ses citoyens à un logement adéquat conformément au Pacte international sur les droits économiques, sociaux et culturels, selon un [rapport](#) du Just Fair Consortium.

Résultats d'une étude sur le sans-abrisme parmi les citoyens mobiles de l'UE

Les résultats d'une étude de l'université de Vienne sur le sans-abrisme parmi les citoyens mobiles de l'UE sont maintenant disponibles [en ligne](#).

Le lien entre les abus durant l'enfance et les réseaux sociaux des femmes sans domicile

Les abus durant l'enfance ont souvent des conséquences négatives pour les femmes plus tard dans leur vie, notamment en matière d'alcoolisme, de toxicomanie et de violence, et peuvent affecter le développement de leurs réseaux sociaux. Les abus durant l'enfance prévalent parmi les populations à risque de femmes (telles que les femmes sans domicile) et peuvent dès lors avoir impact plus important sur leurs réseaux sociaux. Cette [étude](#) a également développé une typologie des réseaux sociaux des femmes sans domicile en centres d'hébergement.

Les réseaux sociaux des jeunes sans domicile

Il existe très peu d'informations sur les réseaux sociaux des jeunes sans domicile malgré l'importance de ces informations pour les interventions visant à réduire les risques en matière de santé. Cette [étude](#) a analysé la composition de réseaux sociaux d'un échantillon de 349 jeunes sans domicile âgés entre 18 et 24 ans.

Étude sur les causes structurelles du sans-abrisme en Australie

Cette [étude](#) démontre que le sans-abrisme est très concentré dans certaines régions d'Australie, en particulier dans celles avec un pourcentage élevé d'hommes, de parents célibataires et d'indigènes, ce qui laisse suggérer que les décideurs politiques devraient cibler ces groupes et ces régions. Contrairement à ce que l'on pourrait penser, les niveaux de sans-abrisme étaient plus bas dans les régions où les marchés du logement étaient faibles, et plus élevés dans les régions possédant de nombreux logements abordables.

La présente publication a reçu le soutien financier du programme de l'Union européenne pour l'emploi et l'innovation sociale «EaSI» (2014-2020).

Pour de plus amples informations: <http://ec.europa.eu/social/easi>

Soutenu
financièrement par
l'Union européenne



Les informations contenues dans la présente publication ne reflètent pas nécessairement la position officielle de la Commission européenne.

Copyright © 2011 · FEANTSA · Tous droits réservés

[Pour vous désabonner, cliquez ici.](#)